



LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE



L'équipe municipale de gauche à droite :

- Philippe MONOD - 62 ans - Chauffeur PL
- Dominique THEVENET - 68 ans - Retraité
- Séverine DALMAZ - 50 ans - Responsable SAV
- Léo MAUBERGER - 31 ans - Agriculteur
- Loïc TARDY - 36 ans - 2ème Adjoint - Chef d'entreprise
- Laury CICLET - 40 ans - 1ère Adjointe - Assistante maternelle
- Paul ORSET - 62 ans - Maire - Artisan retraité
- Patricia MUGNIER - 56 ans - 3ème Adjointe - Chef de projets informatiques
- Wendy JOUTARD - 34 ans - Responsable logistique
- Isabelle NICLOUX - 56 ans - Editrice
- Morgan PASSERAT - 32 ans - Artisan paysagiste

LES COMMISSIONS

Finances : **L. Ciclet**, P. Mugnier, W. Joutard

Urbanisme : **P. Mugnier**, P. Monod, D. Thevenet, S. Dalmaz

Voirie : **L. Mauberge**, L. Tardy, P. Monod, M. Passerat

Eaux (potables & pluviales) : **P. Monod**, P. Mugnier, D. Thevenet, M. Passerat

Bâtiments communaux & Cimetière : **D. Thevenet**, L. Ciclet, L. Tardy, M. Passerat

Domaine communal (forêts / chemins communaux) : **M. Passerat**, L. Mauberge, S. Dalmaz

Scolaire : **L. Ciclet**, P. Mugnier, I. Nicloux

Communication & Tourisme : **I. Nicloux**, P. Mugnier, W. Joutard

Vie associative & Fêtes : **P. Mugnier**, L. Ciclet, I. Nicloux, S. Dalmaz

Informatique : **W. Joutard**, P. Mugnier

Défense & Sécurité : **S. Dalmaz**, W. Joutard

Les noms en **gras et vert représentent les référents*

Pour toute demande de renseignements / question, veuillez contacter : accueil@clermont74.fr



VOS SERVICES DE PROXIMITÉ



LA MAIRIE

Mardi :
08h00 - 12h00

Jeudi :
15h00 - 19h00



04.50.69.63.69



accueil@clermont74.fr



L'AGENCE POSTALE

Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi, Samedi :

08h45 - 12h00



04.50.69.63.69



accueil@clermont74.fr



LA BIBLIOTHEQUE

Jeudi :
15h30 - 18h30

Samedi :
10h00 - 12h00



04.87.33.50.97



biblio.clermont74@gmail.com

*Ouvert uniquement le samedi
en période de vacances scolaires*

VIGILANCE
COLLECTIVE

-

UN PROBLEME
TECHNIQUE ?

Informez la mairie !

Une suspicion de fuite d'eau dans
le village ?

Un poteau tombé ?

Des trous importants dans la
chaussée ? ...



AGENDA & MANIFESTATIONS

MAI	10/05 : Marché des producteurs 17/05 : Marché aux fleurs 23/05 : Rallye du pays de Seyssel
JUIN	14/06 : Marché des producteurs 19/06 : Fête de la musique 27/06 : Festival de Clermont en Scène(s) (Château)
JUILLET	05/07 : Marché des producteurs 13/07 : Feu d'artifice 04/07 - 11/07 - 18/07 - 25/07 : Festival de Clermont en Scène(s) (Château)
AOUT	01/08 : Festival de Clermont en Scène(s) (Château)
SEPTEMBRE	13/09 : Marché des producteurs 19 - 20/09 : Journées du patrimoine
OCTOBRE	11/10 : Marché des producteurs
NOVEMBRE	08/11 : Marché des producteurs 11/11 : Cérémonie de commémoration
DECEMBRE	05 - 06/12 : Marché de Noël 13/12 : Marché des producteurs

REPAS DES SENIORS



Avis aux aînés !

Si vous avez 65 ans ou plus, faites-vous connaître auprès de la mairie

Le repas sera organisé en automne, la date vous sera communiquée prochainement

RECENSEMENT DES RESIDENTS



SUISSES



Chaque année, le Canton de Genève reverse une compensation financière à la commune pour financer nos projets dans des domaines variés : voirie, logement social, établissements d'enseignement et crèches, développement culturel et touristique...

Qui doit se faire connaître en mairie ? Les résidents de Clermont de nationalité suisse ou double-nationaux.

Note : Les travailleurs de nationalité française possédant un permis G sont automatiquement recensés.



CITOYENNETÉ ON A BESOIN DE VOUS !



VIVRE ENSEMBLE

(Délibération n°2026-15)
Anciennement CCAS

Ses missions : Créé pour

toute la durée du mandat, ce comité étudie et met en place des actions concrètes pour :

- Des actions de consolidation des liens entre les habitants de Clermont.
- Renforcer les liens entre tous les habitants.
- Agir en faveur de nos aînés.
- Développer des projets intergénérationnels.

CCID (Commission Communale des Impôts Directs)



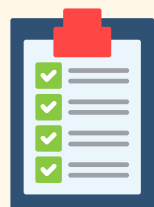
Son rôle : Instance consultative, elle travaille avec l'administration fiscale pour évaluer et réajuster les bases de calcul des taxes foncières (bâti et non bâti).

Elle se réunit une fois par an pour donner son avis sur l'évaluation des logements et des locaux professionnels.

Sa composition :

- Président : Le Maire.
- Membres : 12 personnes (6 titulaires, 6 suppléants) proposées par la commune et nommées par la Direction des Finances Publiques.

CCLE (Commission de Contrôle des Listes Electorales)



Son rôle : Elle garantit la régularité des listes électorales en examinant les inscriptions, les radiations et les recours des électeurs. Elle se réunit avant chaque scrutin et au moins une fois par an.

Sa composition (mandat de 6 ans) :

- Un conseiller municipal désigné par le conseil.
- Un délégué de l'administration (désigné par le Préfet).
- Un délégué du Tribunal Judiciaire.

INTERESSE.E.S ?

Les candidatures sont à proposer à la mairie jusqu'au 15 mai.

Pour plus de renseignements contactez la mairie